

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°2 - Avril 2026 —

TOME II

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société
Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II
(Sciences Humaines et Sociales)

N°2 — Avril 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCIEMENT ET INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24999>



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485>

ÉDITORIAL

Ce deuxième numéro de Perspectives Plurielles consacre la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et témoigne de la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire en pleine expansion. Riche d'un large ensemble de contributions originales, ce numéro réunit des travaux relevant aussi bien du champ des Arts, Lettres et Langues que de celui des Sciences Humaines et Sociales. L'ampleur du volume reçu, la diversité des laboratoires et institutions représentés, ainsi que la qualité soutenue des manuscrits retenus à l'issue d'une évaluation rigoureuse par les pairs, ont conduit le comité de rédaction à structurer la livraison en deux tomes — un choix qui reflète l'identité propre à chaque grand champ tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble études littéraires et travaux en sciences du langage, mobilisant aussi bien des œuvres canoniques que les langues africaines dans une perspective comparative. Le Tome II déploie un large éventail de problématiques en géographie et aménagement du territoire, sociologie, anthropologie et criminologie, sciences de l'éducation, psychologie et communication, sciences politiques, droit, philosophie, histoire et fait religieux. La diversité des terrains étudiés — Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Cameroun, Gabon, Togo, République démocratique du Congo et République du Congo — illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'y dégagent : résilience environnementale et sociale, inscription du numérique dans les pratiques quotidiennes, transformations urbaines, gouvernance des ressources naturelles, mémoire historique et recompositions identitaires.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael,
Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SARAKA, Université
Alassane Ouattara

Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université
Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël
OURA, Université Alassane Ouattara-
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-
Marseille, France ;

Prof. François LAMBOTTE, Université
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Prof. Eveno Emmanuel, Université
Toulouse Jean-Jaurès, France ;

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Prof. Göbel Christof, Universidad
Autónoma Metropolitana de Mexico,
Mexique ;

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université
Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Sommaire

Géographie, environnement et aménagement du territoire

AKABLAH Tchoumou Léopold

1. Extraction du kaolin à Bingerville (Côte d'Ivoire) : entre résilience et enjeux de durabilité1-14

AHOSSIN Rodrigue, OUSSOU Cossi Brice, WOKOU Guy et YABI Ibouaïma

2. Contraintes du développement de l'agrumiculture (orange) : alternatives de résilience du système agricole dans la commune de Za-Kpota au Sud-Bénin15-34

Yao Dieudonné KOUASSI, Saï Pou SOUMAHORO et Soungari FOFANA

3. Influence du redressement pluviométrique récent sur le rendement de l'igname (*Dioscorea* spp.) dans la sous-préfecture de Dabakala (Nord de la Côte d'Ivoire).....35-50

KOUAMÉ Kouassi Christophe et BAZOUMANA Diarrassouba

4. Gestion des déchets dans le paysage urbain de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) : défis actuels et perspectives d'avenir51-65

TUO Yessonguigna Léa épse KONAN et SILUÉ Pébanagnan David

5. Rôle du barrage hydro-agricole de Nouplé dans la durabilité des ressources aquatiques : cas du département de Korhogo66-79

Mory SIBY, Hamadoun TRAORE et Charles SAMAKE

6. Les taxis-tricycles : un nouveau mode de transport aux effets mitigés dans la commune urbaine de Kati (Mali)80-97

Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Henri Marcel SECK, François Ngor SENE, Djiby YADE et Insa DIATTA

7. Influence des fluctuations climatiques et hydrologiques sur les transformations environnementales dans les Niayes (Sénégal).....98-116

Boni Romulus BIAOU et Hervé A. KOMBIENI

8. Déterminants démographiques de l'accessibilité physique des établissements scolaires aux élèves handicapés à Parakou (Bénin)117-133

Alla Kouadio Jean Parfait, Bassa Koffi Jean-Claude et Alla Della André

9. Production de bois-énergie à Dimbokro (Côte d'Ivoire) : vulnérabilités écologiques, impacts sanitaires et perspectives de durabilité.....134-148

Insa DIATTA, Tidiane SANÉ, Ibra FAYE et François Ngor SÈNE

10. Dynamique de l'occupation des sols en pays balant (Moyenne-Casamance, Sénégal) dans un contexte de variabilité pluviométrique.....149-168

Achille Roger TAPÉ, N'zué Pauline YAO épse SOMA et Marc Koffi KOFFI

11. Disponibilité foncière et viabilité du maraîchage dans l'espace périurbain à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire).....169-178

Konan Norbert KOFFI, Anicet Renaud GNANKOUEN, Affoué Sonya ALLA et Couado Amanda GOH

12. Les déterminants de l'étalement de la ville de Boundiali dans un contexte de planification urbaine179-194

Fatogoma YÉO

13. Dynamique démographique et accès aux établissements primaires publics à Abobo (Nord d'Abidjan).....195-210

Kafilatou T. SOUBEROU, Irène S. Samson KOSSOU, Dodzi ADAHA, Tranquillin YADOLETON, E. Orens HOUDEGBE, A. Quinette TCHINTCHIN, B. Baudelaire DASSOU, Isabelle DAGA et Euloge OGOUWALÉ

14. Analyse de la résilience sociale des communautés aux inondations dans les communes de Bonou, Cotonou et Malanville au Bénin211-228

Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU et Joseph Edmé SOUAMY-LEGRAND

15. Urbanisation et îlot de chaleur urbain à Djambala (République du Congo) : analyse de l'occupation du sol par télédétection sur la période 2000-2024229-243

Charles Aimé KOUASSI et Bébé KAMBIRÉ

16. Analyse physico-chimique et biologique de la pollution des eaux de la lagune Ébrié à Abobo-Doumé (Abidjan, Côte d'Ivoire)244-259

Irène Sèmédéton Samson KOSSOU, Kafilatou T. SOUBEROU, Adéréwa Aronian Maximenne AMONTCHA, Pocoun Damè KOMBIENOU et Euloge OGOUWALE

17. Typologie des espaces verts et perceptions sur leur contribution dans l'atténuation des inondations à Cotonou (Bénin, Afrique de l'Ouest).....260-278

Théophile 2e Jumeau KABRÉ, Songanaba ROUAMBA et Amadou OUEDRAOGO

18. Disparités spatiales des conséquences sanitaires de la consommation alimentaire des ménages à Ouagadougou279-297

Agnès VISSOH et Akibou AKINDELE

19. Relation entre les paramètres climatiques (température, humidité et pluviométrie) et l'incidence de la méningite dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly (Bénin, Afrique de l'Ouest)298-319

Sylvain Roger BONKOUNGOU

20. Approvisionnement en eau potable à Koudougou (Région de Nando – Burkina Faso) : état des lieux et stratégies pour une gestion efficiente.....320-337

Enoch Attougré KOFFI et André Della ALLA

21. Analyse et cartographie du risque paludisme en milieu urbain : cas d'Abobo (Abidjan).....338-356

Kouamé Frédéric N'DRI

22. Fiscalité sur les intrants zootecniques et insertion socio-économique des jeunes ruraux : analyse de l'impact de la TVA dans la sous-préfecture de Bouaké (Côte d'Ivoire)357-374

SORO Souleymane, ZOGBO Zady Edouard et KONE Basoma

23. Analyse de l'implication des femmes dans la production et transformation du manioc dans les sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo (Côte d'Ivoire).....375-391

Fasséry KONATÉ et Kouadio Joseph KRA

24. Analyse de la répartition spatiale des structures de police publique dans la lutte contre l'insécurité urbaine à Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire.....392-406

Sociologie, agro-sociologie, anthropologie, criminologie et ethnologie

- TAGRO Marcelle-Josée épouse NASSA, N'GUESSAN N'Dah Konan Prince Romaric et DROH De Bloganqueaux Soho Rusticot**
25. L'inclusion sociale à l'épreuve du renouvellement urbain : production de l'espace et justice spatiale à Abidjan.....407-424
- Kouassi Angenor YAO et Kouamé Franck YAO**
26. Impact culturel et perceptions des populations d'Attinguié au programme « PEJEDEC 3 » : cas du sous-projet « THIMO » dans la sous-préfecture d'Anyama425-435
- KOUAKOU Bah Jean-Pierre, FANNY Navouon, ASSI Aka Bah Laurice et OLATAYO Olatundé Ludovic**
27. Perceptions populaires liées aux méthodes contraceptives chez les communautés baoulé et malinké dans la commune de Bouaké (Côte d'Ivoire)436-451
- Mandjin Adama SOULAMA et Félicité BIHOUN**
28. Le baptême chez les Ciranba : rituel de nomination, identité et inscription sociale452-471
- Ibrahim HAROUNA OUSMANE et Amadou OUMAROU**
29. Du terrorisme à la géocriminalité : stratégie du groupe « Lakurawa » dans la région de Dosso (Niger)472-483
- M'Bra N'Goran Marie-Joseph YAO, Dimi Théodore DOUDOU et Brou Ghislain KOUADIO**
30. Analyse des déterminants du refus de l'installation du centre de prélèvement de la COVID-19 à Yopougon-Toits-Rouges (Abidjan, Côte d'Ivoire).....484-500
- Assamoi Omer YAPI**
31. Insertion socio-économique des jeunes citadins gwa ruralisés et conflits fonciers à Alépé.....501-521
- Robert Lorimer ZOUKPÉ**
32. Facteurs sociaux de la fragilisation des règles de succession à l'autorité royale : le cas du royaume de Sakassou (Côte d'Ivoire).....522-537
- Brou Gbalou David KOUASSI**
33. Intégration interrelationnelle et configurations urbaines de l'expérience migratoire au Canada : comparaison Montréal–Sudbury.....538-550
- Aristophane A. SOUKOSSI, Ingrid Sonya ADJOVI et Guy Sourou NOUATIN**
34. Caractérisation des acteurs de la chaîne de la mobilisation des ressources financières pour le développement rural au Nord Bénin.....551-570
- ## Sciences de l'éducation et psychologie / Communication
- Moulin Aymar MBINA YEMBI**
35. Rôle de la sécurité psychologique dans la relation entre inclusion organisationnelle et bien-être lié à la déconnexion psychologique des salariés.....571-583
- Abakar Mahamat HASSABALLAH et Saibou Christine VALDA**
36. Éducation environnementale et comportements écologiques des élèves à N'Djamena.....584-597

Mamadou SALL, Mame Diarra CAMARA, Mamadou DIENG et Séga GUEYE	
37. Les technologies de l'information et de la communication comme alternative au déficit expérimental dans l'enseignement des sciences physiques au Sénégal	598-611
Aboubekr THIAM, Alhoudourou A. MAIGA, Abibou DIOP, Alassane DIOP et Richard HOTTE	
38. Jeux sérieux éducatifs et ancrage socioculturel africain : le projet AMI à Kalani au Nord du Mali.....	612-627
Placide MENGOUA	
39. Work centrality, self-efficacy and social loafing among university support staff in Cameroon: a mediation analysis	628-641
Djirekar Thierry MEDA	
40. Épreuves psychologiques dans le processus de gestion du changement organisationnel chez le personnel d'une société d'État : cas de la Société des Aéroports du Faso (SAF)	642-658
Ulrich Ariel YEKE PENDI	
41. L'influence de la drépanocytose sur les capacités de mémorisation chez l'enfant âgé de 4 à 5 ans.....	659-677
AHMAT Abdoulaye Bichara	
42. Gestion de la discipline et lutte contre la violence estudiantine au campus universitaire d'Ardep Djournal de N'Djamena	678-700
Sékou SAVADOGO, Léonce RAMDE, Harouna DERRA et François SAWADOGO	
43. Évaluation du niveau d'entretien des manuels scolaires du cycle primaire au Burkina Faso.....	701-716
Roger KABATA MULUNDU	
44. Éducation environnementale dans les médias audiovisuels de Kinshasa	717-732
Assagaye AGAISSA et Fassouma YAHOUZA AMADOU	
45. L'utilité de la carte dans l'enseignement-apprentissage de la géographie au Niger : cas du lycée Amadou Kouran Daga de Zinder.....	733-750
Inagnibomoua Kader KANE et Rosamour Gassien Aymar TSAMBA-NDZEDY-MOUGHOUA	
46. La vie du couple à l'ère du numérique au Gabon : qu'en est-il du lien conjugal ?	751-765
Sciences politiques, droit et philosophie / Histoire et religion	
BOTTY Bi Naga Landry	
47. Les démocraties contemporaines à l'épreuve des réseaux sociaux.....	766-779
Cédric Gouama Sidbeniwend COMPAORÉ	
48. La société contre la peur : relecture rousseauiste de la résilience politique en contexte de crise sociale	780-793
Pauline Vanessa NTSAME MINTSA ép. ZUE ESSANGUI	
49. Transformations numériques en Afrique : réflexion juridique sur les mutations contemporaines du droit pénal à partir du cas gabonais	794-810
Amani Stéphane N'GUESSAN	
50. Droits civils et politiques en période électorale : enjeux et défis pour l'Afrique	811-829

Cyrille Aymard BEKONO	
51. L'Afrique subsaharienne et la Chine : des trajectoires de développement différenciées vers une relation idyllique	830-848
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre	
52. La médiation numérique de la foi chrétienne : entre opportunités d'évangélisation et défis éthiques	849-864
Seybou DJIBO	
53. La guerre des courants islamiques au Niger	865-887
Kouadio Jean DIBY et Zroh Grâce Fetana DEMAIN	
54. De la résistance à l'administration de Biankouma de 1895 à 1920	888-903
Sié François KOUAKAN	
55. Transformation socio-culturelle au Sudan à l'épreuve des migrations (XIe-XVIe siècle).....	904-914
Mathieu SITIONON	
56. L'Institut biblique de Yamoussoukro, matrice du leadership évangélique (1965-1995) : analyse des parcours pastoraux et de la pluralité des formes de ministère en Côte d'Ivoire	915-931
Mamadou Mariame DIALLO	
57. Difficultés d'abolition et conséquences socioculturelles de l'esclavage et de la traite négrière en Sénégal (1905-2025)	932-946
BAKAYOKO Djakaridja	
58. La bataille politique en Côte d'Ivoire après la mort de Félix Houphouët-Boigny : 1993-1995.....	947-962
KOUADIO Yao Clément et ANGU Bléou Sylvain	
59. Querelles entre le PDCI-RDA et les forces para politiques en Côte d'Ivoire (1958-1970) : une analyse historique	963-978

LE BAPTÊME CHEZ LES CIRANĀBA : RITUEL DE NOMINATION, IDENTITÉ ET INSCRIPTION SOCIALE

BAPTISM AMONG THE CIRANĀBA: NAMING RITUAL, IDENTITY, AND SOCIAL INTEGRATION

Mandjin Adama SOULAMA

Université Joseph-KI ZERBO (Burkina Faso) / Laboratoire Littératures, Arts, Espaces et Sociétés (LLAES)
E-mail : soulamamandjinadama@gmail.com

Félicité BIHOUN

Université Joseph-KI ZERBO (Burkina Faso) / Laboratoire Littératures, Arts, Espaces et Sociétés (LLAES)
E-mail : felicite.bihoun@ujkz.bf

Résumé : Dans les sociétés africaines, les rites de naissance occupent une place centrale dans la structuration de l'identité individuelle et collective. Chez les CiranĀba, le « baptême » ne correspond pas à une institution religieuse formalisée, mais renvoie à un ensemble de pratiques traditionnelles de nomination, désignées par le terme « batemu », emprunté au français. Cette étude interroge les fondements, les modalités et les significations de ce rituel, en mettant en lumière son rôle dans l'inscription sociale et spirituelle du nouveau-né. L'objectif est d'analyser comment le rituel de nomination chez les CiranĀba participe à la construction de l'identité, en articulant dimensions sociale, symbolique et cosmologique. L'approche méthodologique repose sur une analyse qualitative de données ethnographiques, enrichie par les apports de l'anthropologie des rites et de la sociologie de la parenté. Les résultats montrent que ce rituel s'inscrit dans une logique de continuité entre le monde des vivants et celui des ancêtres. La présentation du nouveau-né aux entités ancestrales, la consultation des devins et le choix du prénom traduisent une volonté de situer l'enfant dans une histoire lignagère et spirituelle. Le rituel du carrefour, les objets symboliques mobilisés et les gestes effectués participent à une véritable mise en relation entre l'individu, la communauté et l'univers invisible. En outre, l'identité de l'individu apparaît comme dynamique, marquée par une double nomination : celle de la naissance et celle de l'initiation au « dōgō » (rite d'initiation), qui consacre le passage à l'âge adulte. Ainsi, loin d'être un simple acte de désignation, le baptême ciranĀba constitue un processus complexe de construction identitaire et de reproduction sociale.

Mots-clés : CiranĀba ; Baptême ; Nomination ; Identité ; Rite.

Abstract: In African societies, birth rites play a central role in shaping both individual and collective identity. Among the CiranĀba, "baptism" does not correspond to a formalized religious institution, but rather refers to a set of traditional naming practices known as batemu, a term borrowed from French. This study examines the foundations, modalities, and meanings of this ritual, highlighting its role in the social and spiritual integration of the newborn. The objective is to analyze how the naming ritual among the CiranĀba contributes to identity construction by articulating social, symbolic, and cosmological dimensions. The methodological approach is based on a qualitative analysis of ethnographic data, enriched by insights from the anthropology of rituals and the sociology of kinship. The findings reveal that this ritual is embedded in a logic of continuity between the world of the living and that of the ancestors. The presentation of the newborn to ancestral entities, consultation with diviners, and the choice of a name reflect a desire to situate the child within a lineage-based and spiritual history. The crossroads ritual, the symbolic objects involved, and the gestures performed establish a meaningful connection between the individual, the community, and the invisible world. Furthermore, individual identity appears dynamic, marked by a dual naming process: one at birth and another during initiation into the dōgō (initiation rite), which signifies the transition to adulthood. Thus, far from being a simple act of designation, CiranĀba baptism constitutes a complex process of identity construction and social reproduction.

Keywords : CiranĀba; Baptism; Naming; Identity; Rite.

Introduction

Dans les sociétés africaines traditionnelles, les rites de naissance constituent des moments essentiels de la vie sociale, marquant l'entrée de l'individu dans la communauté et son inscription dans un univers à la fois social et spirituel. Ces pratiques, loin d'être de simples formalités, participent à la construction de l'identité et à la transmission des valeurs culturelles. Chez les Ciranba, peuple du Sud-Ouest du Burkina Faso, ces rites prennent une dimension particulière en raison de leur organisation sociale fondée sur la matrilinearité, où la filiation, l'appartenance lignagère et l'identité se transmettent par la mère.

Dans ce contexte, la question du « baptême » se pose avec acuité. En effet, contrairement aux traditions religieuses révélées, les Ciranba ne pratiquent pas le baptême au sens institutionnel du terme. Le mot « *batemu* », emprunté au français, désigne plutôt un rituel traditionnel de nomination, dont les fonctions dépassent la simple attribution d'un nom. L'intérêt accordé à ce thème se justifie par la nécessité de mieux comprendre les logiques internes des sociétés africaines à partir de leurs propres référents culturels, d'autant que cette pratique demeure peu documentée dans ses dimensions anthropologiques, communicationnelles et identitaires.

Problématique : La nomination de l'enfant chez les Ciranba ne constitue pas un simple acte d'identification, mais un processus social, symbolique et spirituel qui engage la filiation matrilineaire, les croyances cosmiques et les dynamiques communautaires. Comment comprendre les logiques profondes qui structurent le baptême et l'attribution des prénoms dans ce système matrilineaire ? Plus précisément, quels rôles jouent les matriclans et les acteurs sociaux dans ce processus, et quelles fonctions communicationnelles et identitaires les prénoms remplissent-ils au sein de la communauté ?

Hypothèses : Nous posons l'hypothèse que le baptême et la nomination constituent un système structuré reflétant l'organisation matrilineaire et les croyances spirituelles des Ciranba. Les prénoms assurent ainsi des fonctions de mémoire collective, de régulation des relations sociales et de transmission culturelle intergénérationnelle, leur attribution étant orientée par des facteurs symboliques tels que les circonstances de naissance, la divination et les principes spirituels de *yalle* et de *jufoïno*.

Objectifs : Cette étude vise à analyser les fondements socioculturels et symboliques du baptême et de la nomination chez les Ciranba, en examinant les mécanismes sociaux et rituels de l'attribution des prénoms et en mettant en lumière leurs fonctions identitaires et communicationnelles au sein de la communauté. Pour ce faire, l'article mobilise une approche ethnographique qualitative articulant anthropologie symbolique et anthropologie de la parenté, dont les choix théoriques et méthodologiques sont présentés dans la section suivante.

1. Théories et méthodologie

Pour analyser les pratiques de baptême et de nomination chez les Ciraŋba, il est nécessaire d'adopter une approche pluridisciplinaire qui permette de saisir à la fois les dimensions sociales, symboliques et communicationnelles de ces pratiques. Cette section présente les cadres théoriques mobilisés, ainsi que les choix méthodologiques retenus pour conduire l'étude.

1.1. Théories de recherche

Cette étude s'appuie sur deux cadres théoriques principaux, choisis pour leur capacité à rendre compte des dimensions symboliques, sociales et identitaires des pratiques de nomination chez les Ciraŋba.

1.1.1. Anthropologie symbolique

Cette approche permet d'analyser les pratiques culturelles comme des systèmes de symboles porteurs de significations profondes. Dans le contexte ciraŋba, le baptême ne se réduit pas à un simple rite d'identification, mais constitue un acte hautement symbolique, révélateur des conceptions relatives à la vie, à la mort, à la réincarnation et à l'ordre cosmique. À ce titre, il peut être compris, dans une perspective interprétative, comme « un système de conceptions héritées exprimées sous des formes symboliques par lesquelles les hommes communiquent, perpétuent et développent leur connaissance et leurs attitudes face à la vie » (Geertz, 1973).

Ainsi, la présentation du nouveau-né aux ancêtres ne relève pas d'un simple geste coutumier, mais s'inscrit dans une logique de médiation entre le visible et l'invisible, traduisant la continuité entre les générations et la permanence du lien social, ce que souligne l'auteur lorsqu'il affirme que « les symboles religieux agissent pour établir des humeurs et des motivations puissantes, pénétrantes et durables chez les hommes » (Geertz, 1973). De même, le choix du prénom apparaît comme un acte symbolique majeur, dans la mesure où il encode à la fois les circonstances de la naissance, l'inscription lignagère et les attentes sociales, confirmant que « les systèmes symboliques servent à structurer l'expérience et à orienter l'action » (Geertz, 1973).

Par ailleurs, le rituel du carrefour, en tant qu'espace liminal, matérialise symboliquement le passage et l'ouverture vers des possibles multiples, ce qui rejoint l'idée selon laquelle « l'analyse culturelle consiste à interpréter les significations que les hommes donnent à leurs actes » (Geertz, 1973). Enfin, l'usage d'objets rituels tels que l'eau, la cola ou d'autres substances symboliques participe à la construction d'un univers de sens partagé, renvoyant à des valeurs de purification, de bénédiction et de protection, dans la mesure où « la culture est un tissu de significations que l'homme a lui-même tissé » (Geertz, 1973).

Dès lors, à la lumière de l'anthropologie symbolique, le baptême ciraŋba apparaît comme un dispositif de signification complexe, à travers lequel la société exprime sa vision du monde, organise ses rapports sociaux et inscrit l'individu dans un ordre cosmologique global.

1.1.2. Anthropologie de la parenté

Cette approche met l'accent sur la structuration des relations familiales et des systèmes de filiation, en particulier dans les sociétés à filiation unilinéaire comme celle des Ciraŋba. Elle permet de comprendre comment la filiation matrilineaire organise la transmission des noms, des droits et des statuts sociaux, ainsi que le rôle central des matriclans dans le processus de nomination, dans la mesure où « la structure de la parenté constitue le cadre fondamental de l'organisation sociale » (Fortes, 1949).

Dans le contexte ciraŋba, la transmission du nom ne relève pas d'un choix individuel, mais d'une logique lignagère qui inscrit l'enfant dans un réseau de relations préexistant, ce qui illustre que « les liens de filiation déterminent les droits, les devoirs et les appartenances sociales des individus » (Fortes, 1949). Ainsi, le matriclan apparaît comme une instance structurante, assurant la continuité sociale et symbolique à travers les générations.

Par ailleurs, l'anthropologie de la parenté permet d'éclairer la circulation des prénoms et des titres entre les lignages, en montrant que ces éléments ne sont pas de simples marqueurs identitaires, mais des vecteurs de relations sociales et d'alliances, confirmant que « la parenté est un système de relations sociales organisées qui régissent la vie collective » (Fortes, 1949). De ce point de vue, le baptême participe à la reproduction sociale en réaffirmant les liens entre les familles, en consolidant les solidarités et en intégrant le nouveau-né dans l'ordre social établi.

En outre, cette approche met en évidence que les pratiques de nomination contribuent à la cohésion sociale et à l'identité communautaire, en ce sens que « les institutions de parenté assurent la continuité et la stabilité des sociétés » (Fortes, 1949). Le prénom devient ainsi un élément central de reconnaissance sociale, reliant l'individu à son lignage, à son histoire et à sa communauté.

1.1.3. Anthropologie des rites

L'anthropologie des rites constitue un cadre fondamental pour analyser les pratiques rituelles, en particulier les rites de passage tels que le baptême chez les Ciraŋba. Van Gennep, dans *Les Rites de Passage*, définit le rite de passage comme « un ensemble de cérémonies qui accompagnent la mutation d'un individu d'un statut social à un autre » (Van Gennep, 1909), structuré en trois phases : séparation, marge ou liminalité, et agrégation. Cette conception permet de comprendre que le baptême ciraŋba ne se limite pas à la simple attribution d'un prénom, mais s'inscrit

dans un processus de transformation sociale et spirituelle, où le nouveau-né est séparé de l'état d'avant sa naissance, placé dans un état de transition, et enfin réintégré dans la communauté avec un statut reconnu.

Victor Turner, quant à lui, approfondit l'analyse de la liminalité et du symbolisme dans *The Ritual Process*, en précisant que « les rites de passage créent un espace liminal dans lequel les structures sociales normales sont suspendues et les individus sont transformés » (Turner, 1969). Appliquée au baptême ciraŋba, cette approche permet d'interpréter les gestes, les objets rituels et les symboles mobilisés comme autant de marqueurs d'un processus de passage, reliant le monde visible et le monde des ancêtres, tout en inscrivant l'individu dans l'ordre social et cosmique.

Ainsi, combinées, les perspectives de Van Gennep et de Turner offrent un cadre théorique robuste pour analyser le baptême ciraŋba comme un rite de passage complet, articulant séparation, transformation et réintégration sociale, et soulignant la dimension symbolique et cosmologique du processus.

1.1.4. Anthropologie structurale et fonctionnelle

Pour analyser le rituel de baptême chez les Ciraŋba, il est utile de mobiliser les perspectives de A. R. Radcliffe-Brown, fondateur de l'anthropologie structurale et fonctionnelle. Radcliffe-Brown (1952) considère la société comme un système de relations interconnectées, où chaque institution sociale remplit des fonctions spécifiques pour maintenir l'équilibre et la cohésion du groupe. Cette approche permet d'appréhender le baptême non comme un simple acte individuel, mais comme un élément intégré dans le système social ciraŋba, contribuant à la régulation des relations familiales, à la transmission des identités et à l'organisation du lien entre individus, familles et matriclans.

En appliquant cette perspective à l'étude du baptême, on peut observer comment le choix du prénom, la consultation des anciens et des devins, et la participation de différents acteurs communautaires servent à maintenir l'ordre social et la continuité des normes culturelles. Le prénom devient ainsi un outil de régulation sociale et de légitimation communautaire, et non un simple signe d'identité personnelle.

Cette approche fonctionnelle éclaire également la relation entre la dimension sociale (filiation, matriclans, cohésion communautaire) et la dimension symbolique et spirituelle (rites initiatiques, protection de l'enfant, lien avec les ancêtres), en permettant d'interpréter le rôle de chaque acteur et de chaque pratique dans l'ensemble du système social.

Dans cette étude, l'apport de Radcliffe-Brown sera particulièrement mobilisé dans l'analyse des résultats, pour expliquer comment le baptême, les prénoms et les

rituels associés participent à la structuration sociale et à la régulation des relations au sein de la communauté.

1.2. Méthodologie de recherche

Afin d'analyser en profondeur les pratiques de baptême et de nomination chez les Ciraŋba, cette étude adopte une démarche méthodologique qualitative, adaptée à l'exploration des réalités sociales, culturelles et symboliques. Cette approche permet de saisir les significations que les acteurs eux-mêmes attribuent à leurs pratiques et d'accéder à une compréhension fine des logiques internes de la société étudiée.

1.2.1. Type de recherche

Il s'agit d'une recherche qualitative à visée ethnographique, privilégiant l'immersion dans le milieu social afin d'observer et d'interpréter les pratiques dans leur contexte naturel. Cette orientation permet de mettre en évidence les dimensions vécues, symboliques et relationnelles du baptême et de la nomination.

1.2.2. Techniques de collecte

La collecte des données s'est appuyée sur une démarche qualitative et quantitative combinant plusieurs techniques complémentaires, afin de saisir à la fois les dimensions discursives, pratiques et symboliques du rituel de baptême chez les Ciraŋba. L'enquête de terrain a été menée dans la région des Cascades, couvrant les localités de Banfora, Sinièna, Djarabakôkô, Kossara, Sidéradougou et Niankologo, sur une période allant d'avril 2024 à janvier 2026. Le corpus comprend 25 entretiens individuels avec des informateurs clés et 8 observations de cérémonies de baptême.

Les entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de détenteurs de savoirs et d'acteurs sociaux représentatifs de la communauté, permettant de recueillir des informations détaillées sur les pratiques, les croyances et les significations associées aux prénoms. Les informateurs comprenaient des anciens, des chefs de famille, des devins, des enseignants, des cultivateurs, des commerçants et des acteurs culturels, ce qui a assuré une diversité de points de vue et une richesse des données. Par exemple, Héma Adjaratou (52 ans, commerçante, Banfora, mars 2025), Fayama Diloma (60 ans, cultivateur, Djarabakôkô, janvier 2026) et Héma Kounan (65 ans, chef de terre, Djarabakôkô, janvier 2026) ont fourni des informations cruciales sur les rituels et la signification des noms au sein des lignages. De même, des enseignants tels que Soulama Tchafigui (49 ans, Banfora, mars 2025) et Soma Sévérin (48 ans, Sinièna, avril 2024) ont apporté un éclairage sur les transmissions intergénérationnelles et la fonction sociale des prénoms.

L'observation participante a complété les entretiens, offrant un accès direct aux cérémonies de baptême, aux interactions sociales et aux pratiques effectives de nomination. Les huit cérémonies observées ont permis de documenter le

déroulement rituel, l'usage des objets symboliques et les gestes accomplis, offrant une compréhension fine des dimensions implicites et performatives du rite.

Enfin, l'analyse des récits et des discours liés aux prénoms a permis d'extraire les logiques narratives, symboliques et communicationnelles qui fondent le système de nomination ciraŋba. Cette combinaison de techniques qualitatives et quantitatives a permis de trianguler les informations et de garantir la fiabilité des résultats. Les données ainsi recueillies ont ensuite été traitées selon une analyse thématique et interprétative, permettant d'en dégager les régularités et les significations au sein des pratiques rituelles.

Tableau 1 : Liste des informateurs

N°	Nom et prénoms	Âge	Fonction	Lieu et période de l'enquête
1	Héma Adjaratou	52	Commerçante	Banfora (mars 2025)
2	Héma Biba	47	Dolotière	Sinièna (avril 2024)
3	Fayama Diloma	60	Cultivateur	Djarabakôkô (janvier 2026)
4	Sirima Souôdjo	55	Éleveur	Kossara (décembre 2025)
5	Soulama Tchafigui	49	Instituteur	Banfora (mars 2025)
6	Karama Wiyougou	65	Chef de terre	Djarabakôkô (janvier 2026)
7	Karama Abdoul Kader	50	Jardinier	Kossara (décembre 2025)
8	Karama Alassane	58	Forgeron	Sinièna (avril 2024)
9	Karama Dilomaman	62	Guérisseur	Djarabakôkô (janvier 2026)
10	Karama Damahi	45	Balafoniste	Banfora (mars 2025)
11	Karama Guan	53	Promoteur culturel	Kossara (décembre 2025)
12	Soma Mandjon	70	Cultivateur	Djarabakôkô (janvier 2026)
13	Soma Sévérin	48	Instituteur	Sinièna (avril 2024)
14	Fayama Viviane	44	Commerçante	Banfora (mars 2025)
15	Sirima Albert	57	Éleveur	Kossara (décembre 2025)
16	Soulama Issa	51	Plombier	Sinièna (avril 2024)
17	Karama Madou	63	Guérisseur	Djarabakôkô (janvier 2026)
18	Héma Alassane	46	Animateur culturel	Banfora (mars 2025)
19	Héma Souleymane	54	Cultivateur	Kossara (décembre 2025)
20	Soulama Mawa	59	Instituteur	Sinièna (avril 2024)
21	Héma Orokiatou	30	Étudiante	Banfora (mars 2025)
22	Tou Adama	55	Mécanicien	Sidéradougou (mai 2024)
23	Soulama Bamory	50	Cultivateur	Kiribina (juin 2024)
24	Soma Awa	40	Cultivatrice	Niankologo (avril 2025)
25	Karama Mamien	61	Cultivatrice	Niankologo (avril 2025)

Source : *Enquête de terrain, Dr Soulama Mandjin Adama, 2024-2026.*

2. Résultats

L'analyse des données collectées sur le terrain auprès des Ciraŋba révèle que le rituel de baptême dépasse largement la simple attribution d'un nom. Il s'agit d'un processus complexe articulnant logique sociale, symbolique et spirituelle, qui permet d'inscrire l'enfant dans sa lignée, de renforcer les liens communautaires et de relier le monde des vivants à celui des ancêtres. Les entretiens menés avec différents informateurs mettent en évidence ces dimensions et illustrent la richesse des pratiques de nomination.

Ainsi, Héma Adjaratou, commerçante de Banfora âgée de 52 ans, souligne :

« Le prénom que nous donnons à l'enfant raconte son histoire et relie sa vie à celle de nos ancêtres. »

Pour sa part, Héma Kounan, chef de terre à Djarabakôkô, âgé de 65 ans, précise :

« Ce sont les prénoms initiatiques comme Tolo, Fanien, Kounan, Nambia, Mounan, Kountané, Chièman, Wourbouon, M'lan, Isobiè, qui sont appelés pendant les obsèques et les funérailles de la personne lorsqu'elle est décédée. »

Enfin, Soma Mandjon, cultivateur septuagénaire, illustre la diversité des prénoms « dogo » :

« Les prénoms « dogo » sont nombreux parmi lesquels, on retient des noms comme Nanbon, Tollo, Gnanbia, Kamon, Mandjin, Mandjon, Kounan, Ito, Kountolon, Nangounan, Koutolon, Mingounan, Kyalla, Saen, Vilon, Milon, Nyambo, Beylingo, Famero, Moutioron, Manghein, entre autres. »

Ces extraits montrent que les prénoms ne sont pas neutres : ils reflètent les conditions de naissance, la filiation matrilinéaire, l'appartenance au matriclan et la relation avec les ancêtres. Ils remplissent des fonctions sociales, symboliques et spirituelles, et leur attribution implique la participation de différents acteurs communautaires (anciens, chefs de famille, devins, guérisseurs).

2.1. L'organisation sociale du système de nomination

Chez les Ciranba, le processus de nomination ne relève pas d'une initiative individuelle, mais s'inscrit dans un système social structuré, encadré par des acteurs et des institutions communautaires. Le choix du prénom engage non seulement l'enfant et sa famille immédiate, mais également le matriclan, les anciens et les devins, qui garantissent la conformité du nom aux normes sociales et spirituelles. Comme le souligne Karama Dilomaman, guérisseur à Djarabakôkô :

« Le prénom protège l'enfant et l'inscrit dans le monde des vivants et des ancêtres. »

Ce verbatim illustre que le prénom n'est pas un simple signifiant, mais un lien entre l'individu et la communauté, intégrant des dimensions protectrices, sociales et spirituelles. Il montre aussi que la légitimité du prénom dépend de l'approbation des autorités coutumières, ce qui confère à l'acte de nomination une portée collective et normative.

2.1.1. Le rôle central des matriclans dans la transmission des identités

La filiation matrilinéaire constitue le socle fondamental de l'identité sociale et de l'organisation communautaire chez les Ciranba. L'appartenance à un matriclan ne se limite pas à une simple inscription généalogique ; elle détermine le

statut social de l'individu, ses droits, ses devoirs ainsi que ses relations au sein du groupe. Comme le rappelle Héma Biba, dolotière à Sinièna :

« Lorsque le nom est choisi, nous consultons toujours les devins et les anciens du matriclan pour que le prénom reflète notre lignée et notre histoire. »

Les matriclans interviennent ainsi de manière décisive dans le choix des prénoms, orientant celui-ci vers des référents familiaux, historiques ou symboliques. Fayama Diloma, cultivateur à Djarabakôkô, ajoute :

« Chaque prénom est porteur de sens et doit refléter les événements de la naissance et la mémoire de notre clan. »

Le prénom peut rappeler un ancêtre, réactiver la mémoire lignagère ou signifier l'appartenance à un groupe particulier, ce qui contribue à la reproduction des identités collectives et à la consolidation des liens intergénérationnels. Soulama Issa, plombier à Sinièna, illustre ce point :

« Nous donnons les noms selon les conseils des anciens et les consultations divinatoires, afin que l'enfant soit reconnu et protégé par son clan. »

Au-delà de cette fonction identitaire, le matriclan agit également comme instance de régulation sociale, garantissant la conformité du prénom aux normes culturelles et veillant à l'équilibre social. Le prénom attribué devient ainsi un marqueur de légitimité collective, engageant non seulement l'enfant, mais toute la communauté.

Cette organisation rejoint les analyses classiques de l'anthropologie de la parenté, notamment celles de Fortes (1949), qui montrent que dans les sociétés africaines à filiation unilinéaire « les systèmes de parenté structurent non seulement les relations sociales, mais aussi les mécanismes de transmission des noms, des statuts et des identités ».

Dans le cadre ciraŋba, le prénom apparaît comme un marqueur essentiel d'appartenance, révélateur des logiques sociales profondes qui organisent la société, tout en intégrant les dimensions symboliques et spirituelles propres à la culture locale.

2.1.2. L'implication des donateurs de noms et de la famille maternelle

Le choix du prénom chez les Ciraŋba mobilise une pluralité d'acteurs, révélant ainsi le caractère profondément collectif et socialisé du processus de nomination. Contrairement à une logique individuelle, l'attribution du nom s'inscrit dans un cadre relationnel où interviennent les aînés, les détenteurs de savoirs, les devins et, de manière prépondérante, les membres de la famille maternelle. Cette configuration témoigne de l'importance de la filiation matrilinéaire dans la structuration des décisions relatives à l'identité de l'enfant.

Au cœur de ce dispositif se trouve le donateur du nom, dont le rôle dépasse largement celui d'un simple attribuant. Il est investi d'une autorité à la fois symbolique, sociale et parfois spirituelle. Comme le souligne Karama Dilomaman, guérisseur à Djarabakôkô :

« Ce sont les prénoms initiatiques comme Tolo, Fanien, Kounan, Nambia, Mounan, Kountané, Chièman, Wourbouon, M'lan, Isobiè, qui sont appelés pendant les obsèques et les funérailles de la personne lorsqu'elle est décédée. Le donateur doit connaître cette tradition pour transmettre le nom correctement. »

Ces propos montrent que le donateur agit comme gardien des traditions et de la mémoire du clan, assurant la continuité sociale et spirituelle par le nom donné. Soma Mandjon, cultivateur à Djarabakôkô, ajoute :

« Les prénoms « dogo » sont nombreux parmi lesquels, on retient des noms comme Nanbon, Tollo, Gnanbia, Kamon, Mandjin, Mandjon, Kounan... Le choix du prénom dépend du savoir de la famille et du donateur. »

Cette déclaration illustre le rôle central du donateur dans l'attribution des prénoms, en tenant compte à la fois des logiques symboliques et des contraintes sociales. Enfin, la famille maternelle joue un rôle déterminant dans la validation et l'orientation du choix du prénom, constituant une instance de légitimation culturelle. Héma Orokiatou, étudiante à Banfora, précise :

« Même si le donateur propose un prénom, la famille maternelle doit approuver pour que l'enfant soit vraiment reconnu dans le clan. Sans cet accord, le prénom ne peut pas être utilisé. »

Ainsi, la nomination apparaît comme un espace de négociation et de concertation, où s'expriment les rapports d'autorité, les hiérarchies sociales et les logiques de transmission culturelle. Ce caractère collectif et médiatisé rejoint les analyses de Radcliffe-Brown (1952), pour qui les institutions sociales, notamment celles liées à la parenté, reposent sur des interactions régulées et des fonctions précises assurées par différents acteurs. Dans cette perspective, le donateur du nom et la famille maternelle participent à un système structuré, où la nomination devient un acte social total, engageant à la fois l'individu et la communauté.

2.1.3. Les logiques de légitimation sociale du prénom au sein de la communauté

Dans la société ciraŋba, le prénom ne devient pleinement effectif qu'à l'issue d'un processus de reconnaissance et de validation par la communauté. Loin d'être une simple désignation individuelle, il s'inscrit dans un cadre normatif où interviennent des mécanismes sociaux garantissant sa conformité aux valeurs, aux règles et aux équilibres du groupe. Ainsi, la nomination ne se limite pas à l'acte d'attribution, mais se prolonge dans une phase de légitimation collective qui confère au nom sa portée sociale et symbolique.

Cette légitimation repose sur plusieurs critères implicites : l'adéquation du prénom avec l'histoire du lignage, sa cohérence avec les circonstances de naissance, ainsi que sa conformité aux références culturelles et spirituelles de la communauté. Un prénom jugé inapproprié peut faire l'objet de contestations ou être progressivement abandonné au profit d'un autre plus conforme aux normes sociales. Ce processus montre que le nom est soumis à une forme de régulation collective, qui vise à préserver l'harmonie sociale et la cohésion du groupe.

Par ailleurs, la reconnaissance du prénom par la communauté participe à l'intégration sociale de l'individu. Elle marque son inscription dans un réseau de relations et lui confère une identité socialement validée. Le nom devient alors un signe d'appartenance, un repère identitaire et un vecteur de reconnaissance mutuelle entre les membres du groupe. Il peut également porter une mémoire collective, en rappelant des événements, des ancêtres ou des situations particulières, renforçant ainsi les liens entre passé et présent.

Ces observations rejoignent les analyses de Chevrier (1986), selon lesquelles le nom, dans les sociétés africaines, dépasse sa fonction d'identification pour devenir un véritable support de communication sociale et de transmission des valeurs culturelles. Il constitue un langage symbolique à travers lequel la société exprime ses normes, ses attentes et sa vision du monde.

Si l'organisation sociale du système de nomination met en évidence les acteurs et les mécanismes de légitimation, le choix du prénom lui-même est également influencé par un ensemble de facteurs socioculturels et spirituels. La section suivante analyse les éléments qui déterminent concrètement l'attribution des noms chez les Ciraŋba.

2.2. Les déterminants socioculturels et spirituels du choix du prénom

Cette section analyse les différents facteurs qui influencent l'attribution des prénoms chez les Ciraŋba. Elle met en évidence que le choix du nom ne relève pas du hasard, mais s'inscrit dans un ensemble de logiques socioculturelles et spirituelles qui traduisent la vision du monde de la communauté.

2.2.1. Les circonstances de naissance

Les conditions entourant la naissance de l'enfant constituent un déterminant majeur dans le choix du prénom chez les Ciraŋba. Les événements particuliers tels que les difficultés d'accouchement, les naissances multiples, les périodes de crise ou, au contraire, les moments de joie intense influencent directement la nomination. Dans ce contexte, le prénom ne relève pas d'un choix arbitraire, mais s'ancre dans une situation concrète, traduisant les expériences vécues par la famille au moment de la venue au monde de l'enfant.

Ainsi, le prénom devient un véritable témoignage social et symbolique des circonstances de naissance. Il permet de conserver la mémoire d'un événement, de

rendre compte d'une épreuve surmontée ou d'exprimer une reconnaissance face à un bonheur inattendu. À travers cette fonction, le nom agit comme une forme de narration condensée, inscrivant l'enfant dans une histoire particulière tout en transmettant un message à la communauté.

Ce phénomène est largement attesté dans plusieurs sociétés africaines, où les noms traduisent les conditions de naissance et les expériences familiales. Comme le souligne Mbiti (1969), la nomination constitue un acte profondément significatif, dans lequel le prénom reflète non seulement l'identité de l'individu, mais aussi le contexte social et existentiel de sa naissance, révélant ainsi les liens étroits entre vécu familial, langage et organisation culturelle.

2.2.2. Les pratiques de divination

Chez les Ciraŋba, le choix du prénom ne se limite pas à une décision sociale ou familiale ; il est également guidé par des pratiques de divination, considérées comme essentielles pour garantir l'harmonie entre l'enfant, sa lignée et le monde spirituel. La consultation des devins et des spécialistes des rituels vise à prévenir les déséquilibres cosmiques, identifier des influences favorables ou défavorables, et orienter la nomination vers des noms porteurs de protection et de prospérité.

La divination intervient souvent avant le baptême, dans un cadre ritualisé impliquant la famille maternelle et le donateur du nom. Les devins utilisent divers supports symboliques — coquillages, cauris, bâtons, ou consultation des songes — pour déterminer les noms adaptés à l'enfant et à sa situation cosmique. Ce processus révèle une conception ciraŋba selon laquelle le prénom n'est pas un simple mot, mais un vecteur de destin, inscrivant l'enfant dans un réseau de forces visibles et invisibles.

Comme le précise Karama Abdoul Kader, jardinier à Kossara :

« Avant de donner le nom, nous consultons le devin. Il nous dit quel prénom protège l'enfant et s'accorde avec les ancêtres. Parfois, il indique un nom précis qui doit être utilisé immédiatement, sinon l'enfant pourrait avoir des difficultés plus tard. »

Cette illustration indique que la divination est considérée comme un mécanisme de régulation spirituelle, permettant de sécuriser la trajectoire de l'enfant et d'assurer la continuité des pratiques ancestrales. Elle confère également une légitimité rituelle au prénom choisi, puisque celui-ci est validé par une autorité reconnue dans le système culturel. De même, Fayama Diloma, cultivateur à Djarabakôkô, explique :

« Le devin regarde les signes autour de la naissance, parfois les rêves de la mère ou les présages dans la maison. Ces indications nous disent si le prénom choisi est juste ou s'il faut en changer. C'est la garantie que l'enfant sera bien accueilli dans la famille et protégé par les ancêtres. »

Cette déclaration souligne le rôle des indices et signes perçus comme révélateurs du destin de l'enfant. Le prénom devient ainsi un instrument de médiation entre le monde des vivants et celui des ancêtres, inscrivant l'individu dans un ordre social et cosmique. L'analyse montre que la divination n'est pas un simple rituel accessoire : elle structure la décision de manière codifiée et transmet des valeurs symboliques, spirituelles et sociales, garantissant que chaque prénom attribué soit conforme aux normes traditionnelles et aux attentes communautaires.

2.2.3. Les logiques d'héritage familial et de continuité lignagère

Le choix du prénom s'inscrit profondément dans une logique de transmission intergénérationnelle, où nommer un enfant revient à l'inscrire dans la continuité d'une histoire familiale et lignagère. Il ne s'agit pas seulement de reprendre le nom d'un ancêtre, mais de réactiver symboliquement sa présence, ses qualités et son statut au sein du groupe. À travers cette pratique, le prénom devient un vecteur de réactualisation du passé, permettant de maintenir un lien vivant entre les générations et d'assurer la permanence des repères identitaires.

Dans cette perspective, la nomination participe à la reproduction sociale en assurant la transmission des appartenances, des rôles et des valeurs. Le nom fonctionne comme un marqueur de continuité lignagère, consolidant les liens entre les vivants et les morts, et renforçant la cohésion familiale. Il peut également traduire des attentes sociales, en assignant implicitement à l'enfant une place ou une mission héritée de ses ascendants, ce qui souligne la dimension performative du prénom dans l'organisation sociale.

Ces observations rejoignent les analyses de l'anthropologie de la parenté, notamment celles de Fortes (1949), pour qui les systèmes de filiation et de transmission des noms jouent un rôle central dans la structuration des sociétés africaines. Le prénom apparaît ainsi comme un instrument privilégié de continuité sociale et culturelle, assurant à la fois la perpétuation des lignages et la stabilité des identités collectives.

2.2.4. Les dimensions spirituelles

Au-delà des déterminants sociaux, le choix du prénom est profondément ancré dans des considérations spirituelles. Les notions de *yalle* et de *jufoiŋo* renvoient à des principes invisibles qui participent à la définition de l'identité de l'enfant. La croyance en la réincarnation joue également un rôle important, certains enfants étant perçus comme le retour d'un ancêtre ou d'un membre défunt de la communauté. Dans ce contexte, le prénom devient un marqueur de cette continuité entre le monde des vivants et celui des ancêtres, traduisant une conception cyclique de l'existence. Ces représentations rejoignent les analyses de Thomas (1975), qui met en évidence la place centrale des croyances spirituelles dans la structuration des identités en Afrique.

2.3. Les fonctions sociales et symboliques du prénom et du baptême

Cette partie met en évidence les rôles multiples que jouent le prénom et le baptême dans la société ciraŋba. Elle montre que ces pratiques ne se limitent pas à une simple identification, mais participent à l'organisation sociale, à la communication et à la transmission des valeurs culturelles.

2.3.1. Le prénom comme outil d'identification sociale

Le prénom constitue un marqueur fondamental de l'identité individuelle et collective chez les Ciraŋba. Il ne se limite pas à un simple étiquetage nominatif, mais inscrit l'individu dans un réseau complexe de relations sociales, de filiation et d'appartenance communautaire. Par son intermédiaire, l'enfant est reconnu au sein de son matriclan et de son lignage, ce qui lui confère non seulement une identité sociale, mais également une position dans la hiérarchie et les interactions du groupe. Le prénom reflète ainsi la mémoire collective, les liens historiques et les structures de parenté, faisant de chaque nom un symbole de continuité générationnelle.

En ce sens, le prénom fonctionne comme un véritable vecteur d'intégration sociale et culturelle. Il matérialise la place de l'individu dans la communauté et sert de médiateur entre l'expérience personnelle et les normes collectives. Comme le souligne Mbiti (1969), dans les sociétés africaines, le nom ne se réduit pas à un outil d'identification : il est indissociable de l'existence sociale de l'individu et de son appartenance collective. Il exprime simultanément les relations familiales, les obligations sociales et les valeurs culturelles qui structurent la vie communautaire, transformant ainsi chaque acte de nomination en un moment clé de reproduction sociale et symbolique.

2.3.2. Sa fonction de communication et de transmission de messages

Le prénom agit comme un vecteur de communication sociale, capable de traduire des situations vécues, des expériences familiales ou des attentes collectives. Il ne se limite pas à l'identification de l'individu, mais transmet des messages implicites qui reflètent les valeurs, les conseils ou les avertissements portés par la famille et la communauté.

Certains prénoms portent ainsi des significations symboliques précises, servant à orienter les comportements ou à rappeler des obligations sociales. Comme le souligne Chevrier (1986), dans les sociétés africaines, la parole et les formes d'expression symbolique constituent des moyens privilégiés de transmission des valeurs et de communication au sein de la communauté, rôle pleinement assumé par le prénom.

2.3.3. Son rôle dans la régulation des relations sociales

Le prénom joue un rôle central dans la régulation des rapports sociaux au sein de la communauté ciraŋba, en encadrant les interactions entre individus et groupes.

Il ne se contente pas de désigner l'enfant ; il rappelle les obligations sociales, renforce les alliances et contribue à apaiser les tensions potentielles. À travers le choix et l'usage des noms, la société communique des attentes, réaffirme les normes et maintient la cohésion au sein du groupe.

Par ailleurs, le prénom peut fonctionner comme un instrument symbolique puissant. Il permet de rétablir l'équilibre social, d'affirmer des hiérarchies familiales ou de signaler des relations de parenté stratégiques. Dans ce sens, le nom dépasse sa fonction d'identification individuelle pour devenir un moyen actif de régulation sociale, un levier de médiation et un garant de stabilité dans la vie communautaire.

Cette dimension régulatrice s'inscrit pleinement dans la perspective de Radcliffe-Brown (1952), pour qui les institutions sociales, y compris les pratiques de nomination, assurent le maintien de la cohésion et de l'ordre social. Le prénom, en intégrant des significations symboliques et des références relationnelles, constitue ainsi un outil clé pour organiser les interactions, renforcer les liens et préserver l'équilibre communautaire.

2.3.4. Sa contribution à la mémoire collective

Le prénom joue un rôle central dans la conservation et la transmission de la mémoire collective chez les Ciraŋba. Il ne se limite pas à identifier l'individu ; il rappelle également les ancêtres, les événements marquants et les situations particulières qui ont façonné l'histoire du groupe. Chaque nom est ainsi porteur de significations historiques et symboliques, inscrivant l'enfant dans un continuum générationnel et culturel.

En tant que vecteur de mémoire, le prénom permet de maintenir vivantes les références collectives et de renforcer le lien entre les générations. Il assure la continuité des identités collectives, préserve les traditions et favorise la transmission des valeurs, des récits et des expériences qui structurent la vie communautaire. Par ce biais, le nom contribue à l'intégration de l'individu dans le tissu social et à la pérennité du patrimoine culturel.

Cette fonction mémorielle rejoint les analyses de l'anthropologie africaine, qui soulignent le rôle central du langage et des pratiques symboliques dans la transmission du passé et des valeurs culturelles (Camara, 1983). Le prénom devient ainsi un instrument de communication transgénérationnelle, consolidant à la fois l'identité individuelle et la mémoire collective.

2.3.5. Le baptême comme rite d'intégration sociale et symbolique

Le baptême constitue une étape fondamentale dans la vie de l'individu chez les Ciraŋba, car il consacre son entrée officielle dans la communauté. Ce rite ne se limite pas à un acte formel ou cérémonial : il représente un processus d'intégration sociale qui confère à l'enfant une identité reconnue et légitimée par la collectivité.

Par son intermédiaire, l'individu est inscrit dans les structures sociales, les hiérarchies et les obligations propres à son matriclan et à sa famille.

Sur le plan symbolique et spirituel, le baptême relie l'enfant aux forces invisibles et aux ancêtres. Il établit un lien entre l'ordre social et l'ordre cosmique, en affirmant que l'identité de l'enfant ne dépend pas uniquement de sa filiation ou de sa communauté immédiate, mais s'inscrit également dans un univers de forces spirituelles et de principes cosmologiques. Ce caractère holistique du rite rejoint les analyses de Thomas (1975), pour qui les rites de passage en Afrique articulent de manière indissociable le social et le spirituel, faisant de chaque cérémonie un moment de médiation entre le visible et l'invisible.

Ainsi, le baptême et le système de nomination ne se limitent pas à l'attribution d'un nom : ils constituent un ensemble structuré de pratiques sociales et symboliques qui organisent la vie communautaire, régulent les relations, transmettent la mémoire collective et inscrivent l'individu dans l'ordre cosmique. Ces résultats révèlent la richesse et la complexité du système ciraŋba et préparent le terrain pour une analyse approfondie qui mobilisera les cadres théoriques et les observations empiriques présentés précédemment.

3. Analyse

L'analyse des données de terrain met en évidence que, chez les Ciraŋba, le prénom constitue une institution sociale centrale, à la fois support de mémoire, instrument de communication, vecteur de régulation sociale et médiateur entre le monde visible et invisible. Il ne se réduit nullement à une simple appellation, mais apparaît comme une construction symbolique dense, issue d'un processus collectif où interviennent parents, anciens, devins et communauté.

D'abord, le prénom se présente comme un véritable réceptacle de l'histoire familiale et des circonstances de naissance. Il traduit les événements marquants ayant entouré la venue au monde de l'enfant et fonctionne comme une forme de narration condensée. Comme l'affirme Fayama Diloma (60 ans, cultivateur) : « Chaque prénom est porteur de sens et doit refléter les événements de la naissance. » Cette idée est renforcée par Soulama Bamory (50 ans, cultivateur) qui souligne que « les prénoms traduisent souvent les conditions de naissance ou des événements marquants dans la famille ». Ainsi, le prénom devient un discours social implicite, permettant à la communauté de lire, à travers lui, une histoire singulière inscrite dans une expérience collective.

Dans cette dynamique, le prénom assure également une fonction de continuité mémorielle en reliant l'enfant aux ancêtres et à l'histoire familiale. Il constitue un pont symbolique entre les générations. Héma Adjaratou (52 ans, commerçante) explique clairement que « le prénom que nous donnons à l'enfant raconte son histoire et relie sa vie à celle de nos ancêtres ». De même, Héma Souleymane (54

ans, cultivateur) insiste sur le fait que « le prénom choisi doit rappeler la lignée et l'histoire des ancêtres ». Le prénom devient ainsi un vecteur de survivance symbolique, prolongeant la présence des ancêtres dans le monde des vivants.

Par ailleurs, le choix du prénom est indissociable d'un encadrement spirituel rigoureux, marqué par la consultation des devins et l'implication des forces invisibles. Cette dimension révèle que le prénom est aussi un outil de protection et d'orientation existentielle. Héma Biba (47 ans, dolotière) affirme que « lorsque le nom est choisi, nous consultons toujours les devins pour éviter les mauvais esprits », tandis que Tou Adama (55 ans, mécanicien) précise que « le nom est donné après consultation des anciens et des devins pour éviter les conflits spirituels ». Cette pratique montre que le prénom est perçu comme un élément déterminant de l'équilibre spirituel de l'enfant. Dans le même sens, Karama Dilomaman (62 ans, guérisseur) souligne que « le nom protège l'enfant et l'inscrit dans le monde des vivants et des ancêtres », confirmant ainsi sa fonction de médiation entre les deux sphères.

Le prénom joue également un rôle fondamental dans la structuration et la régulation des relations sociales. Il permet d'identifier l'individu, mais aussi de situer sa place dans la communauté et d'orienter les interactions. Karama Guan (53 ans, promoteur culturel) affirme que « le prénom inscrit l'enfant dans le groupe et renforce l'identité collective », tandis que Sirima Albert (57 ans, éleveur) souligne que « le choix du prénom reflète le respect des lignages et de la hiérarchie sociale ». Le prénom devient ainsi un marqueur social qui encode des informations essentielles sur l'individu, facilitant les rapports sociaux et contribuant à la stabilité du groupe.

Cette fonction sociale s'accompagne d'une dimension éducative et normative. Le prénom véhicule des valeurs et impose implicitement des attentes comportementales. Soma Sévérin (48 ans, instituteur) observe que « les enfants comprennent très tôt que leur nom a une valeur sociale et spirituelle », tandis que Soulama Mawa (59 ans, instituteur) insiste sur la nécessité que « les jeunes doivent connaître le sens de leur nom et le rôle social qui y est attaché ». Le prénom agit ainsi comme un instrument de socialisation, participant à la formation de l'identité individuelle en conformité avec les normes collectives.

En outre, le rituel de baptême constitue un moment déterminant dans la consécration du prénom. Il marque la reconnaissance publique de l'enfant et son intégration dans la communauté. Cette cérémonie, loin d'être purement formelle, mobilise des éléments symboliques et des pratiques rituelles spécifiques. Karama Alassane (58 ans, forgeron) explique que « nous utilisons l'eau, la cola et des objets symboliques pour bénir le nouveau-né », tandis que Karama Abdoul Kader (50 ans, jardinier) précise que « certains gestes rituels pendant le baptême sont secrets et

réservés aux initiés ». Ces pratiques confèrent au prénom une dimension sacrée et renforcent sa légitimité sociale.

Le baptême apparaît également comme un espace de cohésion sociale et de transmission culturelle. Il rassemble la communauté autour du nouveau-né et permet de transmettre les valeurs fondamentales du groupe. Héma Alassane (46 ans, animateur culturel) souligne que « la cérémonie de baptême rassemble toute la communauté et transmet nos valeurs culturelles », et Soma Awa (40 ans, cultivatrice) ajoute que « la cérémonie de nomination permet de renforcer les liens communautaires autour du nouvel enfant ». Le prénom, à travers ce rituel, devient un facteur d'unité et de solidarité.

Enfin, certains prénoms, notamment les prénoms initiatiques dits « *dogo* », possèdent une dimension particulière liée aux cycles de vie et aux rites funéraires. Ils témoignent de la continuité de l'identité au-delà de la vie. Karama Wiyougou (65 ans, chef de terre) affirme que « ce sont les prénoms initiatiques comme Tolo, Fanién, Kounan, Nambia, Mounan, Kountané, Chièman, Wourbouon, M'lan, Isobiè, qui sont appelés pendant les obsèques et les funérailles ». Cette pratique montre que le prénom ne disparaît pas avec l'individu, mais continue d'exister dans la mémoire collective et dans les rites, assurant une forme de permanence symbolique.

Ainsi, l'ensemble de ces analyses révèle que le prénom, chez les Ciraŋba, constitue un système complexe à la croisée de plusieurs dimensions : mémorielle, sociale, spirituelle et culturelle. Il agit simultanément comme récit de naissance, lien aux ancêtres, outil de protection, marqueur d'identité et instrument de cohésion sociale. À travers le rituel de baptême, il acquiert une reconnaissance collective qui consacre l'intégration de l'enfant dans l'ordre social et symbolique. Le prénom apparaît dès lors comme un élément fondamental de la structuration de la personne et de la reproduction des valeurs au sein de la société ciraŋba.

Conclusion

Cette étude a permis de mettre en lumière la richesse et la complexité du système de nomination chez les Ciraŋba. Les résultats montrent que le prénom et le baptême ne se limitent pas à des fonctions identitaires ou administratives : ils constituent un système social et symbolique structuré, articulant filiation, hiérarchies sociales, régulation des relations et mémoire collective. Le baptême apparaît ainsi comme une institution sociale totale, intégrant les dimensions sociale, culturelle, symbolique et cosmique, et assurant l'intégration de l'individu au sein de la communauté et dans l'ordre spirituel.

Sur le plan scientifique, cette recherche apporte plusieurs contributions. D'un point de vue anthropologique, elle met en évidence la manière dont les pratiques de nomination participent à la reproduction sociale et à la régulation des interactions.

Du point de vue sociolinguistique, elle révèle le rôle central du prénom comme vecteur de communication, de signification et de transmission des valeurs. Enfin, dans le champ des études africaines, elle enrichit la compréhension des pratiques rituelles et identitaires en montrant que le prénom constitue un élément clé du patrimoine culturel immatériel et du maintien de la cohésion communautaire.

Toutefois, cette étude présente certaines limites qu'il convient de souligner. D'abord, le périmètre géographique de l'enquête, concentré principalement dans les localités de Banfora, Sinièna, Djarabakôkô, Kossara, Niankologo et leurs environs, ne permet pas de rendre compte de l'ensemble des variations possibles au sein de l'aire ciraŋba. Ensuite, la taille de l'échantillon, bien que diversifiée en termes de profils socioprofessionnels (chefs coutumiers, devins, enseignants, cultivateurs, femmes, jeunes), demeure relativement restreinte pour prétendre à une généralisation absolue des résultats. Par ailleurs, l'étude n'a pas systématiquement intégré une approche comparative approfondie entre groupes culturels voisins, tels que les Sénoufo, Turka, Lobi, Dagara ou Toussian, ce qui aurait permis de mieux situer les spécificités et les convergences des systèmes de nomination. Néanmoins, quelques éléments comparatifs suggèrent que, si la fonction symbolique du prénom comme support de mémoire et de lien aux ancêtres est largement partagée dans les sociétés ouest-africaines, les modalités rituelles, les logiques de transmission et les contenus sémantiques présentent des variations significatives selon les contextes culturels.

Pour les perspectives de recherche, plusieurs axes peuvent être envisagés. Des comparaisons interculturelles plus systématiques avec d'autres sociétés africaines ou non africaines permettraient d'identifier les invariants et les particularités des systèmes de nomination. Par ailleurs, l'étude de l'évolution contemporaine des pratiques de baptême et de nomination, sous l'effet de la modernité, des influences religieuses (islam, christianisme) et des dynamiques urbaines, offrirait un éclairage pertinent sur les processus de transformation culturelle. Ces pistes ouvrent la voie à des analyses plus larges sur la manière dont les sociétés africaines articulent tradition, identité et modernité à travers leurs pratiques symboliques, en particulier à travers le prénom, véritable marqueur de sens et d'appartenance.

Références bibliographiques

Sources orales

Enquête de terrain, Dr Soulama Mandjin Adama, 2024-2026.

Sources documentaires

CAMARA Sory Moussa Eno Dongala, 1983, « Le rôle du langage dans la transmission culturelle », *Afrique et Traditions Orales*, Dakar, IFAN, 12 (2), p. 21-38.

- CAMARA Sory Moussa Eno Dongala, 1983, *Paroles très anciennes*, Dakar, IFAN.
- CHEVRIER Jacques, 1986, *L'arbre à palabres*, Paris, Karthala.
- CHEVRIER Jacques, 1986, « Le nom et la mémoire collective », *Anthropologie et Société*, Paris, Karthala, 8 (4), p. 55-72.
- CHEVRIER Jacques, 1990, « Littérature nègre », *Revue des Sciences Humaines*, 25 (3), p. 45-67.
- FORTES Meyer, 1949, « Kinship and Social Organization among the Tallensi », *Africa*, 19 (2), p. 121-145.
- FORTES Meyer, 1949, *The Web of Kinship among the Tallensi*, London, Oxford University Press.
- GEERTZ Clifford, 1973, « Deep Play: Notes on the Balinese Cockfight », *Daedalus*, 101 (1), p. 1-37.
- GEERTZ Clifford, 1973, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books.
- MBITI John Samuel, 1969, *African Religions and Philosophy*, London, Heinemann.
- MBITI John Samuel, 1969, « The Role of Names in African Societies », *Journal of African Studies*, 3 (1), p. 33-50.
- RADCLIFFE-BROWN Alfred Reginald, 1952, *Structure and Function in Primitive Society*, London, Cohen & West.
- RADCLIFFE-BROWN Alfred Reginald, 1952, « The Social Organization of African Societies », in RADCLIFFE-BROWN Alfred Reginald (dir.), *Essays on the Social Anthropology of Africa*, London, Cohen & West, p. 78-102.
- THOMAS Louis-Vincent, 1975, *Rites of Passage and Social Structure in Africa*, Paris, ORSTOM.
- THOMAS Louis-Vincent, 1975, « Rites of Passage in West African Societies », in THOMAS Louis-Vincent (dir.), *African Rituals and Social Life*, Paris, ORSTOM, p. 65-89.
- TURNER Victor, 1969, *The Ritual Process: Structure and Anti-Structure*, Chicago, Aldine Publishing.
- VAN GENNEP Arnold, 1909, *Les Rites de Passage*, Paris, Émile Nourry.